

NOTICE
EXCIPIENT STERILE BIAH

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché
Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA,
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23,
1050 Bruxelles

Fabricant responsable de la libération des lots
Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
Laboratoire Porte des Alpes,
99, rue de l'Aviation,
69800 Saint-Priest,
France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Excipient Stérile BI AH Solvant pour préparation parentérale

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS

Aqua ad iniectabilia pro dosis una.

4. INDICATIONS

L'excipient stérile est destiné à la mise en suspension des vaccins lyophilisés de Boehringer Ingelheim Animal Health.

5. CONTRE-INDICATIONS

Se référer à la notice des vaccins lyophilisés destinés à être mis en suspension avec l'excipient stérile.

6. EFFETS INDESIRABLES

Se référer à la notice des vaccins lyophilisés destinés à être mis en suspension avec l'excipient stérile.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPECES CIBLES

Se référer à la notice des vaccins lyophilisés destinés à être mis en suspension avec l'excipient stérile.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Administration par la voie indiquée pour le vaccin.
Se référer à la notice des vaccins lyophilisés destinés à être mis en suspension avec l'excipient stérile.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Après mise en suspension, bien agiter et administrer immédiatement.
Respecter le volume d'administration prévu pour le vaccin.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver en dessous de 25 °C. À conserver à l'abri du gel.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après EXP.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES

Mise en garde particulière à chaque espèce cible :

Se référer à la notice des vaccins lyophilisés destinés à être mis en suspension avec l'excipient stérile.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Respecter les précautions habituelles d'asepsie.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Se référer à la notice des vaccins lyophilisés destinés à être mis en suspension avec l'excipient stérile.

Gestation et lactation :

Se référer à la notice des vaccins lyophilisés destinés à être mis en suspension avec l'excipient stérile.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Se référer à la notice des vaccins lyophilisés destinés à être mis en suspension avec l'excipient stérile.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES, LE CAS ÉCHÉANT.

Aucune précaution particulière n'est à prendre.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Novembre 2020

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

BE-V166092

Présentation:

Boîte de 10 flacons de 1 dose.

Délivrance libre.